

l'événement

Le rachat de Prosegur France par Fiducial suspendu

Coup de théâtre dans le monde turbulent de la surveillance humaine : le rachat de Prosegur France par Fiducial, finalisé le 1er octobre dernier (voir ETS n°706) et présenté comme un événement structurant pour la profession, est suspendu par la justice au motif que les procédures de consultation du comité social et écono-

mique (CSE) n'ont pas été respectées.

Par ailleurs, Christian Latouche, le tout-puissant et discret patron de Fiducial, a tranché : à peine trois mois après ce rachat, il se sépare de Frédéric Gauthey, directeur général de Prosegur, avec effet

au 18 décembre. De même, Fiducial Private Security et Prosegur France démissionnent du syndicat professionnel GES, présidé par le même Frédéric Gauthey.

Le verdict du 16 décembre du tribunal de Nanterre ordonne « la suspension des opérations de cession des titres des sociétés françaises de Prosegur à Fiducial Security Services en l'absence de consultation du CSE ou à tout le moins la suspension du projet de réorganisation interne nécessairement engendré par cet achat ». Il ordonne également la communication par Fiducial Private Security au CSE des informations complètes sur la division sécurité de Prosegur et la consultation du CSE de Fiducial Private Security relatif à cette opération sous astreinte de 500 € par jour de retard à compter du 15ème jour suivant la décision.

Fiducial devra également verser à chacun des trois membres élus du CSE de Fiducial Private Security et au syndicat CGT de cette entreprise une provision de 2 000 € à titre de dommages et intérêts pour délit d'entrave. Le règlement de cette affaire pourrait durer environ un mois, mais l'image de sérieux de Fiducial — pourtant rodé aux acquisitions —

poursuivie, à la condition qu'elle ne concerne pas la filiale Fiducial Private Security », poursuit la direction. Seule cette filiale « est tenue de consulter son CSE dans le cadre d'une procédure d'information-consultation, le tribunal judiciaire considérant que la seule information du CSE qui a eu lieu en juin est insuffisante au regard de l'ampleur du projet et de la situation

concurrentielle à venir », estime Fiducial qui précise avoir interjeté appel de ce jugement.

En Toute Sécurité avait déjà souligné lors de l'accord de juin dernier que l'acquéreur n'est pas Fiducial Private Security, l'enti-

té opérationnelle du groupe dans la sécurité, mais la holding Fiducial Security Services (voir ETS n°700).

Depuis le 1er octobre, Fiducial n'a pas ménagé ses efforts pour réorganiser Prosegur. « Dans les faits, Fiducial a pris possession de la structure,

Fiducial à l'affût d'autres acquisitions

Le contretemps généré par le tribunal de Nanterre constitue un grain de sable dans la stratégie de Fiducial à qui l'on prête l'intention d'effectuer d'autres opérations de croissance externe dans la sécurité afin d'apparaître clairement comme son leader. Ce qu'il est déjà presque avec un CA de 370 M€ en intégrant Prosegur.

Christian Latouche estime en effet que les opportunités se saisissent en temps de crise. Le groupe pensait pouvoir racheter Octopus Sécurité, finalement passé sous le contrôle de Luxan Group en octobre dernier (voir ETS n°706). On évoque aussi des discussions avec Onet Sécurité, qui constitue une proie de taille (239 M€ en 2019) et avec Seris (CA de 614 M€). Cette dernière hypothèse paraît étonnante, car le groupe familial fondé par Guy Tempereau a toujours manifesté sa volonté d'indépendance.

pourrait être entamée par cet épisode judiciaire, estime un proche du dossier.

Contacté par En Toute Sécurité, Fiducial précise que la décision du tribunal est rendue à l'encontre de Fiducial Private Security qui est une des filiales de la branche Sécurité de Fiducial et qui est donc la seule filiale à être tenue de suspendre le projet de réorganisation interne. « En aucun cas, cette décision ne remet en cause l'opération de cession juridique des titres de Prosegur à Fiducial », ajoute la direction du groupe.

Une réorganisation bien entamée

La réorganisation, juridique ou économique, des anciennes entités du groupe Prosegur ou des autres entités du groupe Fiducial Sécurité « peut en conséquence être menée ou

sommaire

1^{ER} JANVIER 2021
N° 711 | 32^E ANNÉE

- ▶ ITQ Group devient un acteur global
- ▶ T2I veut changer de taille
- ▶ Unisys France se diversifie dans la cybersécurité

Le rachat de Prosegur France ... (suite)

... notamment en plaçant des gens de confiance chez Prosegur », affirme à En Toute Sécurité une source interne. Il s'agit notamment de Gérard Martin, président de Fiducial Sécurité, et de Stéphanie Sanchez, directrice des ressources humaines. Ainsi, le nom a été changé, des courriers ont été envoyés aux clients et la comptabilité a été accessible.

2

Pour sa part, la CGT estime que la décision du tribunal « s'attaque au montage juridique de cette opération consistant à faire acheter par une société holding une autre société afin d'échapper à ses obligations en termes de consultations des instances représentatives des autres sociétés du groupe impactées par cette opération de concentration. Pour le tribunal, sont parties à l'opération de concentration l'ensemble des entités économiques qui sont affectées directement ou indirectement par la

prise de contrôle ». Affirmant que le projet de fusion est suspendu, le syndicat estime qu'il aura un « impact considérable sur les emplois : suppressions de postes administratifs et d'encadrement qui font doublon, réorganisation de la structure des emplois, nouvelle répartition géographique des salariés des deux entités ».

Le GES resserre les rangs

Frédéric Gauthey a prévenu les administrateurs du GES des décisions de Fiducial. Par un mail daté du 21 décembre, dont En Toute Sécurité a obtenu une copie, il annonce qu'il quitte ses fonctions chez Prosegur et que le GES a reçu ce même jour un courrier de Gérard Martin prévenant de la démission de Prosegur de l'organisation patronale. Le président du GES indique que « ce dernier point fait l'objet d'analyse de la part de Cédric (NDLR : Paulin,

secrétaire général du GES) en relation avec notre avocat ». Contactés par En Toute Sécurité, Frédéric Gauthey et Cédric Paulin n'ont pas donné suite à notre demande.

Une réunion de travail du GES, qualifiée d'« importante », doit se tenir la première semaine de janvier afin d'empêcher que l'organisation patronale ne soit déstabilisée par la décision de Fiducial. En attendant, les administrateurs du GES, quelle que soit la taille de leur entreprise, ont apporté leur soutien à Frédéric Gauthey. « C'est l'homme qui est président du GES, pas l'entreprise à laquelle il appartient », souligne un administrateur. Diverses solutions sont examinées pour que Frédéric Gauthey achève son mandat, celui-ci ayant déjà annoncé qu'il n'en ferait qu'un seul. Il devra de nouveau être rapidement salarié d'une entreprise de sécurité. ■

entreprises en France

Sécurité électronique • Montpellier (34)

T2i veut changer de taille

Le concepteur de logiciels pour PC de télésurveillance et pour la gestion des objets connectés veut accélérer sa croissance en se diversifiant vers d'autres créneaux de marché, y compris par acquisitions, et en multipliant ses efforts commerciaux, déclare son président-fondateur Pierre Etienne-Tolomei, au cours d'un entretien exclusif accordé à En Toute Sécurité.

« La crise sanitaire a permis un très fort développement de nos ventes de licences permettant le télétravail et la dématérialisation des plateaux de téléopérateurs. Malgré le report de chantiers prévus dans les Dom-Tom et à l'export pour un montant de 0,5 M€, notre CA a progressé de plus de 25% en 2020 », ajoute le dirigeant.

Parmi ces nouveaux contrats, on peut citer Crédit Agricole, Securitas, Bouygues, Engie ou encore la Principauté de Monaco.

Autre facteur d'accélération des ventes : la société a lancé un programme d'investissement commercial de plus de 1 M€ pour se développer dans l'Union Européenne et en Afrique. Dans ces zones, T2i cherche d'ailleurs à nouer des partenariats avec des sociétés présentes dans la sécurité.

L'entreprise veut se diversifier en développant d'ici deux ans des solutions dédiées au contrôle d'accès et dans le suivi des interventions des agents de sécurité. « Nous travaillons dans l'intelligence artificielle pour l'aide à la décision dans le traitement d'événements associés aux risques IARD,



Pierre Etienne-Tolomei, 70 ans, fondateur de l'entreprise, aux côtés de ses enfants qui assurent sa succession.

inondation, incendie ou PTI », indique Pierre Etienne-Tolomei. Il précise avoir investi 6,7 M€ dans la recherche et développement depuis la création de l'entreprise en 1994, commercialisant ainsi un nouveau produit tous les six mois, si bien qu'il estime avoir deux ans d'avance par rapport à la concurrence.

L'accélération de la croissance proviendra aussi des acquisitions. Voici un an, la société a repris le portefeuille commercial de Visual Systèmes, implantée à Metz et spécialisée dans les solutions de télésurveillance, dont l'apport devrait être supérieur à 0,3 M€ cette année.

« Nous étudierons toutes possibilités d'acquisition, soit de concurrents, soit d'entreprises innovantes nous permettant de diversifier notre offre ou de nous renforcer dans l'intégration des objets connectés », explique Pierre Etienne-Tolomei. A cette fin, une holding familiale va

être créée dans le but de gérer les sociétés acquises.

S'appuyant sur des fonds propres de 1,5 M€ et grâce à une rentabilité avant impôts supérieure à 28%, T2i a prévu de passer d'un CA de 1,5 M€ en 2020 à plus de 2 M€ cette année (dont 30% à l'export) avec un objectif de 5 M€ dans trois ans et plus de 10 M€ dans huit ans.

Agé de 70 ans, le fondateur prépare une « transition en douceur » avec ses trois enfants : Johnathan, directeur général, Matthieu (innovation et développement) et Chloé (supports clients et service qualité). ■